

## DEENTAL

Référence FED/2019/412077

Organismes bénéficiaires			
Dénomination	Centre national du cinéma et de l'image animée		
Site web	www.cnc.fr		
Réseaux sociaux	Facebook + Twitter		
Données générales du projet			
Zones d'intervention	Pays ACP		
Durée	48 mois		
Budget global	EUR 3.000.000	Contribution UE	EUR 2.400.000 (dont EUR 1.920.000 pour des subventions en cascade)
Description du projet			
Contexte	<p>Dans les pays ACP, et notamment la plupart des pays africains, le paysage audiovisuel connaît une vive évolution, avec plusieurs phénomènes simultanés, qui sont essentiellement liés à l'augmentation rapide de la population et à l'essor d'une classe moyenne et son désir de se cultiver et de se divertir : une explosion de la consommation de contenus audiovisuels, notamment sur internet et les plateformes payantes ou gratuites en ligne ; l'ouverture ou la réouverture de nombreuses salles, offrant d'excellentes conditions de projection et redonnant à la population le goût de voir des films sur grand écran et de partager une expérience collective ; une aspiration à de nouveaux contenus locaux, à l'image de qui se passe au Nigéria avec les milliers de films et de séries produits par « Nollywood ». Les spectateurs souhaitent disposer d'une alternative à l'offre hollywoodienne et voir des films au contenu plus proche de leur environnement social et économique et dans lesquels ils pourront se reconnaître.</p>		
Objectif général	<p>Augmenter les financements ACP des œuvres cinématographiques et audiovisuelles des pays ACP soutenues par les dispositifs sélectifs et reconnus que sont l'Aide aux cinémas du monde et le Fonds pour la jeune création francophone, encourager la structuration du secteur</p>		

<b>Objectif(s) spécifique(s)</b>	<p>Renforcer les capacités des professionnels, professionnaliser le secteur, accompagner des œuvres ambitieuses et de qualité, encourager leur circulation et promouvoir la diversité culturelle à travers les pays ACP</p>
<b>Résultats attendus</b>	<p>Augmentation des dépenses dans l'industrie cinématographique des pays ACP, création de nouveaux emplois, professionnalisation et diversification du secteur, structuration de l'écosystème, nouvelles initiatives de fonds locaux, amélioration du potentiel de circulation des œuvres ACP.</p>
<b>Activités principales</b>	<p>Soutiens financiers au stade de la production, partenariats avec des résidences d'écriture pour soutenir des projets au stade développement, organisation de marchés de coproduction et d'ateliers à destination des professionnels en marge de festivals internationaux.</p>